

MARS 2007 I.P.N.S

Infos Village

Etrécourt-Manancourt

Tous unis
vers demain

SOMMAIRE

- Des travaux...
Aménagement des bureaux à la Mairie
2ème tranche d'effacement de réseaux
Bordurage rue d'en Bas
- Nos rencontres
Les récompensés
Franche "rigolade"
Loto quine des chasseurs
- La page écolo
Le j'm'en fous
Quelques dates à retenir
Déchets verts, encombrants
- Infos en bref
Des nouveaux horaires
Etat civil
Enquête publique
Assainissement

DES TRAVAUX POUR COMMENCER L'ANNÉE



Travaux pendant la phase d'isolation

AMÉNAGEMENT DES BUREAUX

Comme prévu, c'est fin janvier que les travaux d'aménagement en bureaux du rez-de-chaussée de l'ancien logement ont commencé. Ce bâtiment de la mairie a maintenant plus de quatre vingts ans et si certains travaux ont été effectués, comme le remplacement des fenêtres et l'installation du chauffage central, il manque d'isolation, et l'installation électrique est des plus vétuste. Il faut aussi créer des sanitaires qui sont obligatoires pour accueillir du personnel. Ces travaux vont permettre de réhabiliter une partie de ce bâtiment qui va désormais servir cinq jours sur sept au public. Le conseil municipal et moi-même espérons que l'investissement financier consenti pour la sauvegarde d'un service public aux administrés sera perçu comme une priorité nécessaire à la vie communale. Cette création d'agence postale communale qui sera tenue par la secrétaire de mairie va nous donner l'opportunité de la maintenir désormais sur un poste à temps complet. Il faut

espérer que ce service donnera satisfaction, et bien que le mode de fonctionnement soit un peu différent, il devrait quand même pouvoir offrir ce que chacun est en droit d'attendre pour des opérations courantes.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX 2ÈME TRANCHE

Si les travaux des bureaux n'étaient pas vraiment prévus, par contre la deuxième tranche d'effacement était bien programmée pour être réalisée au cours de l'hiver. C'est un investissement assez conséquent mais qui s'inscrit dans le cadre de la continuité de la mise en application de la charte paysagère réalisée au cours des premières années de notre mandature. Quand on voit l'amélioration de l'environnement du premier effacement, c'est un bien nécessaire pour la mise en valeur des futurs aménagements. Comme je l'ai rappelé à la cérémonie des vœux, ceux-ci seront mis en chantier aussitôt que nous aurons l'arrêté de subvention de la région, pour lequel nous devrions être informés au cours du printemps. Ces futurs travaux comprendront : l'aménagement de la place de la salle des fêtes, le devant du parvis de l'église, la petite place de l'abri bus, une petite partie de la ruelle du cimetière et l'accès au logement communal de l'ancienne école. Comme pour la première tranche, la réfection des trottoirs sera faite le long de la partie effacement. Les riverains qui le souhaitent, pourront, aux endroits où ce sera possible disposer de réserves sur le trottoir le long de leur mur pour effectuer des plantations. Il ne reste plus qu'à espérer que les dossiers de demandes de subventions, déjà déposés en 2006, soient pris en compte cette année pour voir se réaliser ce projet important qui nous tient à cœur tout autant que le premier.



Des tranchées des 2 cotés de la route



Les lauréats deux fois photographiés

LES RÉCOMPENSÉS !

Comme les années précédentes, c'est lors de la cérémonie des voeux, que les prix des maisons fleuries 2006 ont été décernés. Merci pour la participation de beaucoup d'entre vous à ce concours, ce qui montre combien vous vous sentez concernés par le décor floral de vos espaces. Merci également à toutes les personnes qui, hors concours, font des efforts pour fleurir. Que chacun se sente honoré pour ce qu'il apporte à l'environnement. Je vous rappelle que les membres du jury sont des personnes extérieures à la commune, nous élus, n'intervenons pas dans les choix qui sont faits, et découvrons les lauréats en même temps que vous.

Ont été récompensés, pour le 2^{ème} prix communal :

Mesdames : Jeannine RAUX - Yolande BONVARLET - Marcella QUINDROIT - Annie RAUX - Maria HENOCQUE - Caroline

BOROWICKI - Messieurs Christian RICHARD - Ghislain MASSE

Pour le 1er prix communal : Mesdames Paulette BETHENCOURT- Claude TEMPLEUX - Édith LESAGE

Prix d'honneur communal et 1er prix cantonal : Monsieur André VENET

1er prix régional : Monsieur André VENET 3^{ème} prix Madame Yolande BONVARLET

Félicitations et remerciements à tous !

FRANCHE RIGOLADE...

Le mauvais temps pluvieux de cet après midi du dimanche 11 février dernier, n'a pas découragé le nombreux public qui est venu assister à la représentation théâtrale donnée par la troupe de la G.A.I.T.E. de Cartigny. Comme l'an dernier nous ne fûmes pas déçus. Les deux pièces en Picard ont fait passer un excellent après midi à tous les spectateurs. Nous étions venus pour rire et personne n'a été déçu par la belle prestation de cette troupe d'amateurs qui a dévoilé des talents d'artistes. C'est avec passion qu'ils s'investissent et donnent beaucoup de leur temps pour quelques représentations dans l'année. Merci à l'association des anciens combattants et à son Président M Hubert Carlier, qui nous ont permis de passer un agréable moment de franche "rigolade" que l'on pourrait qualifier de thérapie peu coûteuse, pour gommer, maux et soucis.



Une troupe bien sympathique

Merci aux personnes qui participent régulièrement aux manifestations qui se déroulent dans la commune, quels qu'en soient les organisateurs, elles contribuent à dynamiser le tissu associatif et aussi à resserrer certains liens. Ces témoignages sont la récompense de tous ces bénévoles qui s'investissent pour nous divertir.



Une salle bien remplie

LOTO QUINE DES CHASSEURS

Ce dernier dimanche de février a rassemblé un grand nombre de joueurs pour le loto quine des chasseurs. Cette affluence n'était pas pour déplaire au Président Francis Raux qui voyait le stress bien compréhensible s'estomper avec l'arrivée des participants. C'est encourageant pour une équipe qui s'investit de constater qu'elle aura des recettes qui au moins équilibreront la dépense, car dans ce genre de manifestation il faut prendre un risque financier pas négligeable.

L'après midi s'est déroulé, comme il se doit dans le calme, pendant les phases de jeux, la bonne humeur et la gaieté autour du bar, pendant les inter phases.

Il fut bien agréable de se réunir, dans la chaude ambiance de la salle des fêtes en ce dimanche maussade, ou le

"seul risque encouru " était celui de repartir avec un lot, souvent inespéré, qui encourage les participants à revenir l'an prochain.

VOILÀ LE "J' MEN FOUS ! "

Vous voyez là un petit échantillon de ce qu'il y a comme déchets de tous genres abandonnés aux conteneurs qui se situent près du pont. Coté route, des cartons, des sacs poubelles, des caisses remplies de détritrus, etc. Si comme je le pense, toutes ces incivilités ne sont pas à imputer aux habitants de la commune, certains indices prouvent que beaucoup sont malheureusement à mettre sur le compte de la population. Comment peut-on avoir un tel comportement quand sont à disposition autant de services pour l'enlèvement à domicile: des ordures ménagères chaque semaine, des sacs jaunes du tri sélectif toutes les deux semaines, des encombrants tous les trimestres. Dans ces conditions, quel état d'esprit faut-il avoir pour aller déposer aux conteneurs à verre et papier-carton tout ce que l'on peut voir sur la photo? Le tout aurait facilement pu être enlevé par le service du ramassage à domicile? A part le verre et le papier, abandonnés « sauvagement », le reste n'a rien à y faire ! Presque chaque semaine nous avons à déplorer des abandons de toute nature, surtout du verre, comme la photo le montre, les quatre sacs ayant contenu du charbon sont remplis de canettes, des packs de bière, sans prendre la peine de les mettre dans les conteneurs. On peut par là constater que les "effluves de houblon" n'ont aucun effet écologique sur certains consommateurs. Loin s'en faut, vu le nombre de canettes de bière que l'on trouve partout dans la nature. Heureusement que ces écarts ne concernent qu'un faible pourcentage de la population, sinon nous serions envahis par les détritrus. Pour tous ces indéliçats, pris sur le fait (ce qui est hélas très rare) il faudrait instaurer un tableau "d'horreur" donnant droit à un diplôme qui ressemblerait à la photo ci-dessus. Vu ce qui est hélas constaté au quotidien dans des petites communes comme la nôtre, il faut beaucoup de courage à Nicolas Hulot pour son engagement pour la planète.



Cela rappelle la célèbre émission " La France défigurée "

Mais fort heureusement, il y a tous ceux d'entre nous, qui de par leur nature et aussi leur éducation, participent activement à la sauvegarde de notre environnement, en triant consciencieusement leurs déchets, ce qui évite à tous des **augmentations importantes** pour l'enlèvement de nos ordures ménagères. Merci par la même occasion à toutes les personnes qui entretiennent et nettoient leurs abords en contribuant ainsi à l'amélioration de notre cadre de vie. Si certains aménagements demandent des moyens, par contre, la propreté ne requiert qu'un peu de temps et peut-être aussi parfois de courage.

Quelques dates à retenir**Collecte
des sacs jaunes**

Mars	Vendredi 9 et vendredi 23
Avril	Vendredi 6 et vendredi 20
Mai	Vendredi 4 et vendredi 18
Juin	Vendredi 1er vendredi 15 et vendredi 29
Juillet	Vendredi 13 et vendredi 27
Août	Vendredi 10 et vendredi 24
Septembre	Vendredi 7 et vendredi 21
Octobre	Vendredi 5 et vendredi 19
Novembre	Vendredi 2 vendredi 16 et vendredi 30
Décembre	Vendredi 4 et vendredi 18

**Le ramassage
des encombrants
se fera les :**

jeudi 8 Mars
Jeudi 14 juin
Jeudi 20 septembre
Jeudi 13 décembre

Déchets verts

Le site des "Grenettes" sera ouvert **tous les vendredis** de 16h 30 à 17h 30 du **6 avril au 26 octobre**. Vous pourrez y déposer vos tontes de gazon, tailles et branchages.

ACTIVITÉS SPORTIVES

Si vous souhaitez réserver une heure par semaine pour garder une bonne forme et pour votre bien-être, l'association : **GIM TONIC 97** propose des séances de gymnastique volontaire tous les jeudis (sauf vacances scolaires) **de 18h30 à 19h30** à la salle des fêtes **d'HEUDICOURT**. Astrid, l'animatrice diplômée, organise différentes activités sportives : danse, step, aérobic, abdos, stretching, et bien d'autres choses que vous pourrez découvrir. Le tout dans une ambiance sympathique. Les cours sont ouverts à toutes et tous, la première séance est gratuite et sans obligation. Les tarifs sont dégressifs et calculés en fonction de la date d'inscription. Une année complète avec licence comprise revient à 66 €. Les renseignements vous seront fournis lors des cours à la salle des fêtes.

Venez vite nous rejoindre, soyez certains que vous serez bien accueillis !

Nous les marcheurs du dimanche matin d'Etricourt-Manancourt sommes de plus en plus nombreux et vous invitons à nous rejoindre. Départ à 9 heures de l'église ST Michel pour un parcours d'une durée de 1h ½ à 2h maximum. Certains extérieurs commencent à venir grossir nos rangs, pourquoi pas vous !

NOUVEAUX HORAIRES

À partir du 2 Mai

ouverture de l'agence Postale Communale

LES PERMANENCES :

Du lundi au vendredi

tous les matins

de 9h à 11h50

Les clients seront reçus individuellement dans le bureau aménagé à cet effet, l'attente se fera dans la salle de la mairie.

Permanence mairie

Le lundi de 9h à 11h45

Le vendredi de 14h à 17h

Vous serez reçus dans le premier des deux nouveaux bureaux, l'attente se fera comme auparavant dans la salle de la mairie.

Soyez assurés que Madame Kathy Masset en charge de ces deux services, fera tout son possible pour vous donner satisfaction.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Si le canal Seine Nord Europe est porteur d'espoir pour le développement économique régional, il reste néanmoins très impactant pour certaines communes, dont la nôtre. C'est pourquoi je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées pour consigner par écrit les interrogations et suggestions que suscitent l'ouvrage et ses annexes dans la traversée de notre territoire communal. L'important aujourd'hui est que les pouvoirs publics soient informés de nos remarques sur ce projet, quelle qu'en soit la portée, nous nous devons de nous exprimer. Merci à vous !

ETAT CIVIL



Une pensée pour :

René Louis COQUELLE

qui nous a quitté le :

28 décembre 2006

Nous avons aussi malheureusement à déplorer la disparition de deux bébés :

Malorie VITELLE

Timoty LEBOEUF

les 2 et 28 janvier

Toutes nos sincères condoléances aux familles.

Tous nos voeux de bienvenue dans la vie à :

Lola FORMENT

née le 29 janvier

Stacy BROCK

née le 18 février

Lou Julia PRUDHOMME

née le 27 février

Félicitations aux parents



ASSAINISSEMENT

Pour une meilleure gestion de l'eau, l'état a imposé le recensement et le contrôle des assainissements existants. Chaque territoire avait pour obligation la mise en place d'un service, il fonctionne maintenant depuis quelques années. Vous avez pu le constater en recevant en 2005 le chargé de mission assainissement pour le contrôle de vos installations. Il est d'ailleurs à votre disposition pour tous vos problèmes et réalisations dans ce domaine. N'oublions pas qu'aujourd'hui nous sommes responsables du rejet de nos eaux usées. Notre participation **obligatoire** à cette structure, nous amène à prélever sur vos factures d'eau, une taxe d'assainissement de **15,83 € par an** pour son fonctionnement. Nous avons la chance d'avoir fait le choix du schéma d'assainissement non collectif, ce qui dans un premier temps évite une augmentation importante du prix de l'eau pour financer un tout à l'égout. Le bassin Artois Picardie qui gère l'eau de notre région, attribue des subventions pour la réhabilitation d'assainissements non collectifs. **Pour être éligible aux subventions il faut :** posséder une habitation ou un immeuble à usage de commerce ou artisanat de plus de 5 ans, sans modification d'affectation dont l'assainissement nécessite une réhabilitation. Des quotas sont déterminés chaque année. Si vous êtes intéressés, renseignez-vous auprès de Monsieur Sébastien Butez responsable de l'assainissement à la communauté de communes de Combles. Tél : 03 22 85 83 03.